

PRESENCE
FRANCOPHONE
CARREFOUR
EN PERIPHERIE
BRUXELLOISE

BHV: La Belgique en danger?

Tous les enjeux: dossier en page 3



© A. Carlier

LEEUV St PIERRE :

Les reliques du 21^e Pape Cornelius sont conservées au Monastère de Klein Bijgaarden > 7

TERVUREN :

La Région flamande envisage de restaurer La maison espagnole > 9

ZAVENTEM :

Lors des élections du 10 juin dernier, les listes des candidats francophones pour le Sénat n'ont pas été affichées >12

RING : La guerre des bouchons

L'élargissement du Ring. Quatre projets en gestation: tout sur Le projet START > 14

Même quand ils se savent concernés par les questions politiques, qu'ils ne les balaient pas d'un revers de manche facile en disant que, de toutes façons, « les politiciens sont tous pourris », — ce qui est le meilleur moyen de laisser agir les éventuels « pourris » ! — beaucoup de citoyen(ne)s évitent d'en parler sinon d'y penser. Pourquoi ?

Parce que ce sont des sujets prêtant à controverse et qu'on n'aime pas se disputer, parce qu'on est absorbé par ses problèmes quotidiens, parce que c'est compliqué... S'en remettre à celles et ceux qu'on a élu(e)s, — et qu'on paie ! — pour les régler, permet en outre de les critiquer quand elles et ils n'obtiennent pas le résultat attendu.

Le résultat des élections fédérales en Flandre en est une illustration hélas éclatante : voilà des décennies que les sondages et l'« opinion publique » nous rassurent que la grande majorité



Actu

Chez la mère de toutes les démocraties

Dans son *Apologie de Socrate* illustrant la défense de celui-ci lors devant le tribunal qui le condamnera à mort, Platon attribue à son maître en philosophie ces paroles à méditer par tous ceux qui disent que BHV est un faux problème : «...c'est aujourd'hui la première fois de ma vie que je comparais devant un tribunal, à plus de septante ans; je suis donc véritablement étranger au langage qu'on parle ici. **Et bien, de même**

que, si j'étais réellement un étranger, vous me laisseriez parler dans ma langue maternelle et à la manière de mon pays, je vous conjure, — et je ne crois pas vous faire là une demande injuste, — de me laisser maître de la forme de mon discours, qu'elle soit bonne ou mauvaise ...» (1)

La partie, mise en caractères gras, est fort intéressante: il y a plus de 24 siècles, la justice devait se faire dans la langue du justiciable !

*Platon, « *Le procès de Socrate - Eutyphron, Apologie de Socrate, Criton* », coll. Libro n° 636.

des Flamands ne veut pas d'une scission de la Belgique. Or, si l'on additionne les sièges obtenus le 10 juin par les séparatistes du Vlaams Blok (17) et de la NVA, alliée au CD&V (30) confédéraliste et par la liste De Decker (5) prête à leur emboîter le pas, on arrive à plus de 50% des sièges flamands à la Chambre !

Soit les sondages et l'« opinion publique » se sont trompés, soit beaucoup d'électeurs et électrices flamand(e)s ont voté de la sorte... parce qu'elles et ils n'avaient pas le choix. Quel parti flamand ne préconise pas d'élargir l'un ou l'autre fossé communautaire ou d'en créer un nouveau? Même Groen! s'est radicalisé, ce qui lui a permis de retrouver des élu(e)s. Est-ce grave ?

Le cas de BHV, que nous reprenons parce qu'il touche directement, — mais pas exclusivement! — la Périphérie, va nous éclairer.

Voyez comment... ■



Hall Wauterbos à Rhode

DÉCOUVRIR LES SPORTS BALLONS
les mercredis de 14 à 16h

INFO: 0475 580 193
carlier.alain@hotmail.com



Ateliers actifs

à Rhode St Genèse

Nouveaux cours
à partir du 10 septembre

VOIR PAGE 13

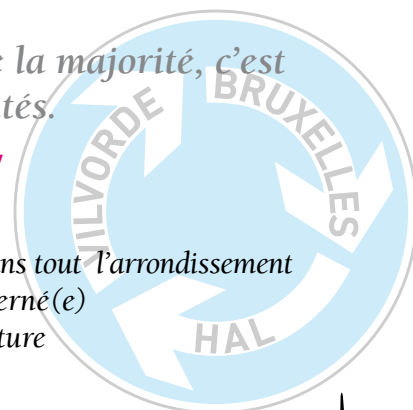
BHV met-il la Belgique en danger ?

Une démocratie politique, ce n'est pas que la loi de la majorité, c'est aussi le respect des droits des minorités.

Les enjeux de BHV

- Le maintien des facilités là où elles existent
- La possibilité d'obtenir la procédure judiciaire en français dans tout l'arrondissement
- La possibilité d'influencer la manière dont vous êtes gouverné(e)
- La possibilité d'organiser des activités illustrant votre culture
- La survie de la Belgique ?

Bref : acceptez-vous de vous laisser enlever vos droits de citoyen (belge jusqu'à nouvel ordre) ?



En cas de scission, les justiciables domiciliés en Périphérie ne pourraient saisir que des tribunaux néerlandophones même s'ils sont tous francophones et que les pièces sont toutes en français. Les demandes de changement de langue dans les tribunaux de police de Hal et Vilvorde sont déjà rejetées, contrairement à la loi (Journal des Procès n° 492, décembre 2004).

"la Cour a admis que l'existence de la circonscription électorale de Bruxelles-Hal-Vilvorde n'était pas inconstitutionnelle" (point B.9.2).

Le texte intégral de l'arrêt est consultable, dans les deux langues sur le site du Moniteur Belge www.ejustice.just.fgov.be/cgi

BHV, c'est quoi ?

Un des trois arrondissements (avec Louvain et Nivelles) servant de cadre aux opérations électorales dépassant le niveau communal et à l'organisation des cours et tribunaux dans l'ancienne province de Brabant.

C'est grâce à son maintien que, même dans les communes sans facilités, vous pouvez bénéficier **de la procédure judiciaire en français**, ce qui n'est pas rien, à moins d'être sûr de n'avoir jamais d'accident de roulage, de conflit de voisinage, de location ou de succession, de n'être jamais victimes d'un vol...

C'est grâce à son existence aussi que vous pouvez voter aux législatives et aux européennes pour diverses listes francophones, donc **exercer une influence sur la manière dont vous êtes gouverné(e)s** tout en disposant de **défenseurs de votre culture** face aux exigences flamingantes. Devant les ukases contre tout ce qui n'est pas en néerlandais, de plus en plus d'Européens prennent d'ailleurs conscience du danger pour la leur en participant aux communales et aux européennes.

Depuis les années 1830, Bruxelles-Hal-Vilvorde

servait aussi de relais administratif entre les communes et l'ancienne province de Brabant.

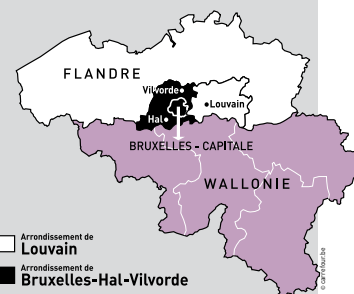
Après avoir perdu Bruxelles, devenue troisième Région (1989), il éclata en deux Brabant (flamand et wallon, 1995).

Trop peu nombreux et en proie à un apartheid systématique parce que francophones, vos élus ne participent plus à la gestion de la nouvelle province qu'en contrôlant ses autorités: c'est essentiel, ça demande beaucoup d'efforts, mais ça ne permet plus de mettre en œuvre vos souhaits. La scission de l'arrondissement électoral BHV aboutirait à un résultat voisin à la Chambre des Représentants, où se prennent les décisions majeures pour l'avenir de la Belgique.

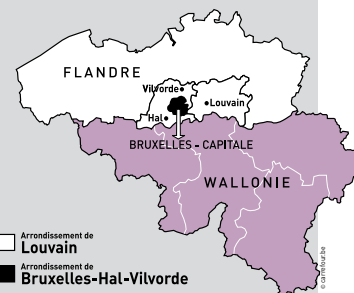
Pourquoi le scinder alors ?

Effet inévitable de l'éclatement de l'ancienne province, disent les partis flamands... avec un acharnement très variable à l'obtenir. Les plus acharnés requièrent la Cour d'Arbitrage (Cour Constitutionnelle depuis le 7 mai). Dans son arrêt du 26 mai 2003, on lit que BHV n'est pas contraire à la Constitution, **donc pas à l'article 4 répartissant la Belgique en Régions linguistiques.**

La chronologie détaillée de l'évolution du découpage des circonscriptions électorales depuis 1995 figure sur www.senate.be/www/?MVal=/Registers



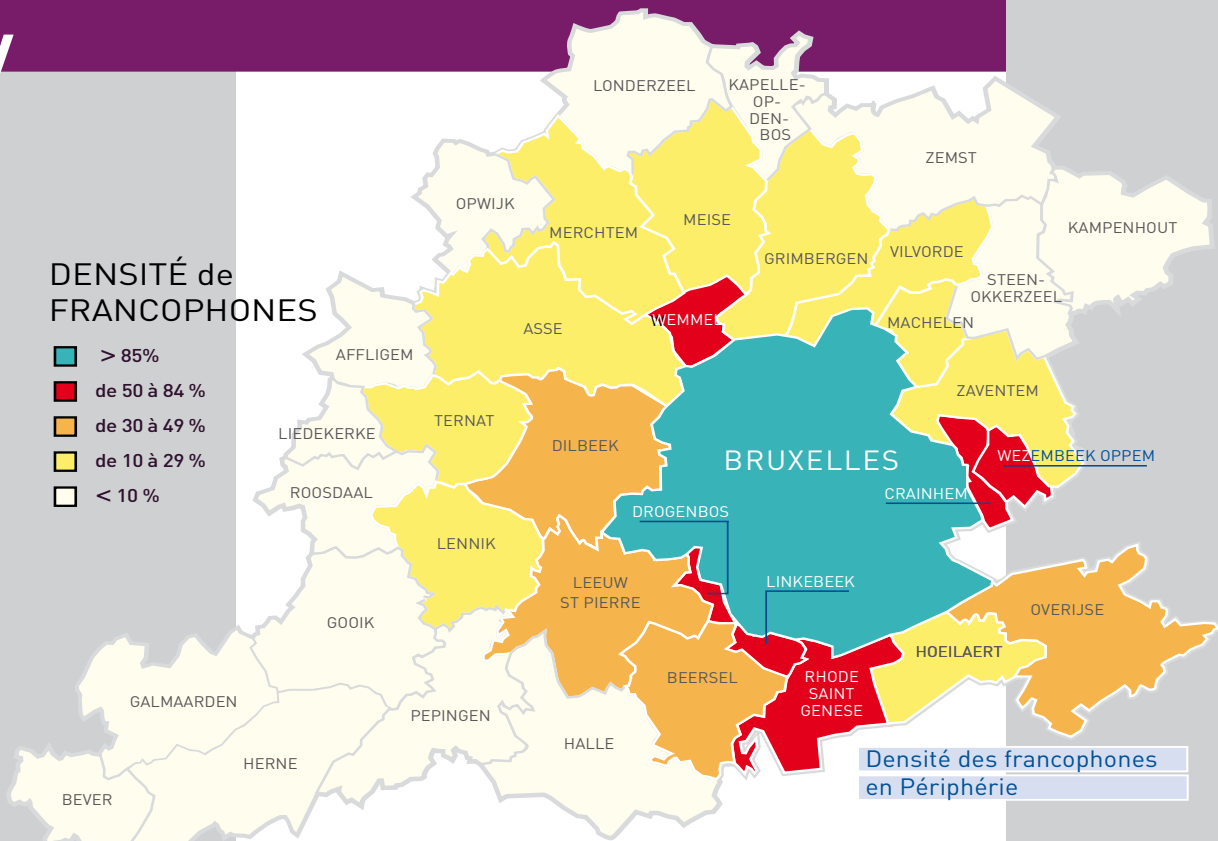
L'arrondissement électoral et judiciaire de BHV, formé des cantons de Hal et Vilvorde, et celui de Louvain



L'arrondissement électoral et judiciaire de Bruxelles, isolé dans celui de Louvain tel que l'exigent les Flamands

DENSITÉ de FRANCOPHONES

- > 85%
- de 50 à 84 %
- de 30 à 49 %
- de 10 à 29 %
- < 10 %



Densité des francophones en Périphérie

“en cas de maintien des circonscriptions électorales provinciales pour l’élection de la Chambre des représentants, — on pourrait donc revenir aux anciennes limites, — une nouvelle composition des circonscriptions électorales de l’ancienne province de Brabant peut être accompagnée de modalités spéciales qui peuvent différer de celles qui valent pour les autres circonscriptions électorales afin de garantir les intérêts légitimes des néerlandophones et des francophones dans cette ancienne province” (point B.9.7). Confirmé par un avis du Conseil d’Etat au début de décembre 2004.

Mais un problème est né de la loi de 2002, alignant les circonscriptions électorales pour la Chambre sur les provinces (le Sénat et le Parlement européen, où les votes sont totalisés par Communauté, ne sont donc pas concernés). La non-coïncidence de BHV avec des limites provinciales crée avec les autres circonscriptions des divergences, — pas des discriminations ! — que détaille l’arrêt et qu’elle demande aux politiques de résoudre. D’où les cris de victoire des partis d’opposition flamands de l’époque (VB, NVA et CD&V), affirmant que la seule manière de répondre à ce souhait est d’unir les cantons de Hal et de Vilvorde à l’arrondissement de Louvain, donc d’exploser BHV.

Ce n’est pas ce que dit la Cour, — paritaire du point de vue linguistique, — qui n’exige nulle part la scission de BHV et précise même qu’on pourrait prévoir des **modalités spéciales pour tenir compte de la diversité de ses habitants**. Pas un mot de cette suggestion en Flandre...

Pourquoi l’acharnement flamand à scinder ?

Les séparatistes et confédéralistes flamands ont

pris leurs désirs pour des réalités en voyant dans cet arrêt l’obligation de scinder BHV et ont trouvé dans leurs victoires aux régionales du 13 juin 2004, puis aux législatives du 10 juin dernier la preuve d’un large soutien populaire à la scission, alors que la grande majorité des Flamands, — n’ayant pas plus que les francophones un goût immodéré pour les arcanes juridiques et n’ayant donc pas lu l’arrêt de la Cour, — a cédé au matraquage répété sur la scission « imposée par la Cour d’Arbitrage ».

Héritiers de la tendance qui domine le mouvement flamand presque depuis ses origines, ces partis vainqueurs voient dans la scission de BHV une nouvelle étape dans l’émancipation de la Flandre, un territoire définitivement délimité où s’épanouira leur communauté culturellement et linguistiquement homogène. Ils entendent donc bien en profiter pour étouffer encore plus les francophones de la Périphérie sous de nouvelles tracasseries dont ils ont le secret :

■ que deviendront les «facilités» accordées il y a 45 ans sans limite de temps en échange de la fixation de la «frontière» linguistique, elle-même considérée



Natif d’Overijse où il a grandi, Guy Vande Putte a démontré dans le cas d’Overijse que la frontière linguistique n’a jamais été étanche avant 1963 et que les autorités locales s’adaptèrent à la population, non l’inverse (Belgica creola, éd. EPO, 1999)



A Grimbergen, malgré la loi, les francophones sont exclus de la gestion de trois asbl communales (Carrefour 157). A Tervuren, il faut faire sa publicité en néerlandais pour accéder aux salles communales.



Carrefour avait consacré, à l'époque où il paraissait encore en noir et blanc, trois numéros à une étude basée uniquement sur des sources flamandes, montrant que la présence francophone dans ce qui est maintenant la Périphérie remontait bien avant 1945. Qu'il est difficile de démystifier les mythes, surtout chez ceux qui en tirent profit...

comme définitive ? Même juridiquement garanties, qui les défendra encore à la Chambre quand les francophones de Périphérie n'y auront plus l'influence que leur apporte actuellement la possibilité de voter dans BHV ?

■ que deviendra en particulier la possibilité de plaider sa cause en français devant un tribunal ?

■ déjà privées de subsides, les associations culturelles francophones de la Périphérie seront-elles encore autorisées à organiser des activités, donc à exister ?

■ plus largement, la scission de BHV signifie que les francophones de la Périphérie n'auront plus qu'un ou deux députés à la Chambre, ceux élus à Bruxelles n'ayant plus d'intérêt électoral à les défendre. Comme c'est déjà le cas aux communales et provinciales avec les listes UF ou équivalentes, les candidat(e)s n'auront d'autre choix pour avoir des élu(e)s et peser d'un certain poids que de se regrouper sur une seule liste, réduisant de la sorte nos choix idéologiques et socio-économiques.

La scission de BHV menace-t-elle la survie de la Belgique ?

Sous prétexte d'une mythique "frontière" linguistique, les revendications flamandes secouent depuis un siècle l'Etat belge, qui ne résiste que grâce à sa capacité internationalement admirée à imaginer des formules plus ou moins (sur)réalistes d'adaptation. Contrairement à une opinion croissante, — révélée notamment par l'émission Bye bye Belgium à la RTBFI du 13 décembre dernier, — la grande majorité des politiques flamands ne vise pas l'indépendance de la Flandre, qui la pénaliserait :

• sur le plan économique

- ses entreprises souffriraient de l'appauvrissement de son premier client, la Wallonie;

- les accords européens exigent des nouveaux Etats membres qu'impôts et cotisations sociales soient perçus sur le lieu de travail et non de résidence ; la Flandre (et la Wallonie) y perdrait le pactole que ramènent ses navetteurs de Bruxelles (un transfert qu'on n'évoque jamais au Nord...).

- francophone à environ 90% (même si le français n'est pas la langue maternelle de nombreux habitants), Bruxelles réduirait son recours aux navetteurs flamands et l'anglais achèverait de s'y substituer au néerlandais ;

- ne pouvant se faire honnêtement qu'en fonction du Produit Intérieur Brut (PIB) de chaque Région, le partage de la dette publique pénaliserait lourdement la richissime Flandre...

• sur le plan politique

- les sièges gagnés par la Flandre à Hal-Vilvorde ne compenseraient pas ceux perdus à Bruxelles ; s'il n'en restait qu'un, ce serait sans doute un VB : belle vitrine dans la ville qu'elle s'est choisie pour capitale... ! Elle y exige donc une surreprésentation supplémentaire ;

- plus largement, un énorme problème de légitimité internationale : par exemple, il lui faudrait solliciter son adhésion à l'Union européenne et au Conseil de l'Europe, dont une des conditions sine qua non est l'adhésion à la Convention-cadre sur les minorités nationales que tous les partis flamands se jurent mutuellement et périodiquement de ne jamais ratifier.

• sur le plan culturel

- le mépris des francophones distillé par les nationalistes flamands, le refus (TV5) ou les «difficultés techniques» de diffusion (Arte, FR3) de chaînes francophones et autres tracasseries infligées aux allophones de Périphérie ne préparent pas des contacts fructueux d'une Flandre indépendante avec les nombreux pays francophones



Flamand qui fut chef de cabinet du ministre de l'Economie wallon, puis fédéral, puis flamand, Rudy Aernoudt a démontré dans ce livre le non-sens économique du séparatisme (Vif éditions, 2006).

Actuellement, 3.562 voix suffisent pour élire un député bruxellois flamand ; il en faut 5.086 pour un francophone

La doctrine et la jurisprudence du Conseil de l'Europe interdisent à tout Etat qui a signé la Convention-cadre sur la protection des minorités nationales (2001 pour la Belgique) de prendre des mesures qui lui seraient contraires

“Les francophones ne sont pas dans l'état intellectuel d'apprendre le néerlandais” (Yves Leterme) : dernières statistiques (2005) publiées par le Selor (bureau de sélection administratif) : 39,5 % de réussite francophone, dont 11 top managers, et 37,9 % néerlandophone, dont 4 top managers.

“Les écoles flamandes interdisent souvent que les élèves parlent une autre langue que le néerlandais, même pendant la récréation. Pour contrôler le bon respect de la réglementation, des gardiens de la langue sillonnent les cours d’école (Courier international n° 798, 16-22 février 2006).



A force de revendications spectaculaires et d’acharnement politique, le terme même de “scission” semble être entré dans notre vocabulaire courant, au point de friser la banalité (Journal des Procès n° 492, décembre 2004, p. 140).

ou francophiles (Europe, Afrique, Proche-Orient, Québec, Amérique latine...).

- l’interdiction faite aux enseignants communaux de Merchtem (2006) et Zaventem (2007) de parler aux élèves et à leurs parents dans une autre langue que le néerlandais, — alors que l’inscription des enfants dans une école flamande suppose le désir de l’apprendre, pas la capacité de l’assimiler instantanément, — laissera de profondes cicatrices dans la mémoire des enfants, sans parler de l’image qu’y «gagnera» encore la Flandre...

Mais alors, pourquoi cette course sans fin aux réformes institutionnelles élargissant sans cesse l’autonomie de la Flandre ?

Raison rationnelle : l’appauvrissement de la Wallonie et l’inexistence politique de la Région bruxelloise jusqu’en 1989 ont permis à la Flandre en pleine expansion d’arracher le démantèlement progressif de la «Belgique de Papa» par des contreparties soit institutionnelles (la régionalisation pour enrayer le déclin wallon), soit financières (aides à la sidérurgie, à l’enseignement...). Ainsi s’est construite chez les politiques flamands la réputation qu’«on entre comme dans du beurre» dans les francophones, toujours à court d’argent : tant que ça marche, ils prennent ce qui les intéresse à l’Etat belge, qui ne sera finalement plus qu’une coquille vide masquant l’indépendance réelle de la Flandre en la protégeant des inconvénients déjà cités d’une indépendance officielle. La résistance francophone victorieuse dans la tentative de scission de BHV en 2005 a fait comprendre au VLD et au SP.a que ça ne marchait plus. Pas à Spirit, appendice du SP.a issu de feu la Volksunie, qui crut qu’en refusant la fausse scission négociée avec ses partenaires francophones, il pourrait en obtenir plus tard une vraie. Il n’a obtenu que la défaite électorale de ses alliés.

Raison irrationnelle : aveuglés par leur victoire électorale et par la «mission» dont ils se croient investis comme héritiers du mouvement flamand historique, CD&V et NVA (autre avatar de feu la Volksunie) n’ont pas compris non plus : habitués à imposer leur volonté comme des enfants gâtés trépigant quand ils n’obtiennent pas tout de suite ce dont ils ont rêvé, ils ont renforcé le refus des francophones de céder à des exigences suicidaires, même si elles sont censées exprimées la volonté de la grande majorité des Flamands que tous les sondages disent attachés à la Belgique, mais pas au point de refuser tout ce que leur promettent ces apprentis sorciers qui rejettent d’avance les inconvénients sur les francophones. C’est ici que se situe le risque : l’irrationalité fait faire des bêtises et l’on peut se convaincre tant qu’on veut que la Flandre n’a pas intérêt à faire sécession, elle pourrait y être entraînée par les déclarations irresponsables de beaucoup de ses dirigeants pris au piège de leur démagogie.

Pourquoi se mobiliser pour BHV?

Le maintien de BHV est donc essentiel au maintien des avantages que continue d’offrir l’Etat belge, non seulement aux francophones de la Périphérie, mais aussi aux Flamands. Les agressions verbales croissantes des nationalistes flamands contre les francophones s’expliquent par leur frustration devant l’impossibilité pour eux de faire coïncider la réalité politique belge avec leurs promesses délirantes à leurs électeurs conditionnés depuis des décennies à s’attendre à leur prochaine réalisation. La Belgique n’est peut-être qu’un Etat par défaut, mais c’est précisément ce défaut d’autre solution qui condamne Flamands et francophones, — pour une fois d’accord à admettre qu’ils se connaissent et se comprennent de moins en moins — à vivre ensemble dans des querelles sans fin.

“ On raconte même que l’ancien gouverneur de la Banque Nationale Fons Verplaetse aurait dit à ses petits-enfants : “Ne me demandez pas pourquoi je suis pour la scission de BHV, je n’en sais rien, je suis pour”.

(De standaard)

Frans is geen bedreiging meer. Le français n’est plus une menace plaide Guido Fonteyn (Randkrant, 10/2, février 2006).

Obsédés par la langue, la plupart des Flamands ne distinguent pas Wallon et francophone, un peu comme beaucoup d’entre nous confondons Flamand (une sous-nationalité) et néerlandais (langue).

Les obsessions du nouveau collège

Chacun sait que le nouveau collège des bourgmestre et échevins de Dilbeek compte parmi ses membres un mandataire de la NVA, parti nationaliste ayant succédé à l'ancienne Volksunie.

Quasi toutes les semaines, on y aborde le problème des publicités faites par certains commerçants dans une langue autre que le néerlandais. Chaque fois, le Collège unanime y compris le bourgmestre S. Platteau décide d'envoyer au commerçant en question une lettre lui rappelant «le caractère unilingue flamand de la commune de Dilbeek».

A plusieurs reprises, les conseillers communaux francophones ont interpellé le bourgmestre à ce sujet, rappelant le principe de l'article 30 de la Constitution qui prévoit que «l'emploi des langues utilisées en Belgique est facultatif; il ne peut être réglé que par la loi et seulement pour les actes de l'autorité publique et pour les affaires judiciaires.»

Les élus francophones ont souligné lors de leurs interventions que le Collège outrepassait ses compétences en s'ingérant dans une matière pour laquelle il n'est pas compétent et dans une matière non concernée par les lois linguistiques.

Les élus francophones disent haut et fort aux commerçants bruxellois, wallons et flamands, qu'aucun texte légal ou réglementaire n'interdit l'usage du français dans la publicité. De même, ils ont parfaitement le droit de s'adresser à leurs clients, dans leurs établissements, dans la langue de leur choix.

Il est réconfortant de constater que pas mal de commerçants ignorent purement et simplement les missives qui leur sont adressées par la municipalité de Dilbeek. Néanmoins, le collège communal de Dilbeek continue à envoyer (aux frais du contribuable dilbeekois) systématiquement ses lettres pour faire pression sur les commerçants. C'est sans doute ce que les plus hauts responsables flamands appellent le sens des responsabilités et de la bonne gestion...

Projets de travaux

Lors de la réunion du conseil communal de juin, il a été décidé :

• **de procéder à un entretien extraordinaire des trottoirs des artères suivantes :** Bouwkunstlaan, Weerstanderslaan, Schilderkunstlaan, H. Theresiallan, Dennenlaan, Dr. J. Appelmanslaan, Guido Gezellestraat, Quartier Reinaert, Vinkenlaan, Kerkweg à Schepdaal.

• **de procéder à un entretien extraordinaire des rues suivantes:** Ketelheidestraat (entre d'Arconatistraat et Snakkaertstraat), Oudesmidsestrat (entre Verheydenstraat et Roelandsveldstraat), Lennikseweg, Keperenbergstraat, Kloostermuur, Assestraat.

Interrogé sur le timing des travaux, l'échevin compétent a indiqué que leur réalisation serait assurée pour la fin de l'année 2007. ■

ELUS FRANCOPHONES U.F.

CONSEIL COMMUNAL

- Guy PARDON (MR), Kalenbergstraat 30 - 1700 Dilbeek
- Michel DANDOY (MR), Bodegemstraat 175 - 1700 Dilbeek
- Joëlle VAN DUIJFHUIS, CDH), Kloosterstraat 14 - 1700 Dilbeek
- Nathalie STAQUET, (INDEP) Neerhofstraat 56, 1700 Dilb.

CPAS

- Patrick VAN HOVE (MR), Broekstraat 94, 1700 Dilbeek
- Lucille BRIGLIA-BIESEMANS (MR), Iterbeeksebaan 251 - 1701 Iterbeek

Actu

La KUL apporte de l'eau au moulin francophone...

Publiée en plénières négociations pour la formation du gouvernement, l'étude demandée par le gouvernement sortant aux géographes de la KUL dirigés par le professeur Van Hecke conclut que, d'un point de vue sociologique, la région bruxelloise s'étend à... 62 communes, de Sillery à Kampenhout et de Chaumont-Gistoux à Merchtem !

Ils distinguent les plus excentriques de ces communes, dont les liens avec Bruxelles sont purement socio-économique (travail, donc navette quotidienne) et celles formant une agglomération quasi continue, de Braine-l'Alleud à Grimbergen et de Tervuren à Hal : en plus de ce même type de lien, on trouve là des problèmes communs de gestion du tissu urbain.

Ils s'empressent de préciser qu'il ne faut pas confondre limites administratives et mouvements des individus. Considérer ce phénomène comme le fruit de décisions individuelles parce que l'étude ne s'étend pas aux firmes industrielles et de services ni aux institutions publiques est un peu décevant de la part d'une équipe scientifique : l'attraction de la capitale (emplois, services) est un phénomène collectif appelant une gestion collective. Mais ils ne veulent pas fâcher les ténors politiques flamands.

d'un point de vue sociologique, la région bruxelloise s'étend à... 62 communes

Ils ajoutent donc que, si l'on veut créer des entités mieux adaptées à la réalité du terrain, il faudrait commencer par fusionner les communes bruxelloises (vienne revendication flamande), comme on a commencé à le faire avec les zones de police. Outre que le fonctionnement de celles-ci n'est pas toujours très harmonieux, la fusion des communes anversoises n'est pas un exemple très encourageant... Ne pas confondre la gestion communale, — qui suppose une proximité avec les administrés excluant des groupes humains trop nombreux, — avec la gestion régionale, dont l'exigence d'unité ressort aujourd'hui avec les problèmes de transport.

L'étude de la KUL confirme l'absurdité des limites administratives créées sur des critères linguistiques, — d'ailleurs inadaptés à la réalité du terrain près de cinquante ans après leur fixation ! — pour régler des problèmes qui dépassent ces critères de loin. Il faut

en tenir compte, ne serait-ce que pour des raisons fonctionnelles: dans quelle(s) langue(s) communique-t-on ? Mais ce genre de problème peut se régler par l'intercompréhension, pratiquée avec succès par les Scandinaves : chacun s'exprime dans sa langue tout en ayant une connaissance passive de celle de son interlocuteur pour comprendre ce qu'il dit. Il ne faut pas qu'il devienne un moyen d'oppression d'une communauté sur une autre... ■

Les reliques du 21e pape sont conservées à Leeuw !

Cornelius serait né à Rome au début du IIIe siècle. De sa naissance jusqu'à son élection comme 21e pape, en 251, on ne sait pratiquement rien. C'est l'époque où les chrétiens sont encore persécutés. Ainsi, le prédécesseur de Cornelius, le pape saint Fabien, arrêté sur ordre du pouvoir impérial, meurt en prison, le 20 janvier 250, des suites de mauvais traitements.

L'empereur Decius décide d'encre accroître la pression pour tenter d'éradiquer la communauté chrétienne. Il publie à cet effet un décret impérial qui impose à tout chrétien d'abjurer sa foi et d'honorer les dieux officiels. Dans ce contexte difficile, l'Eglise doit se replier dans la clandestinité; à Rome la communauté chrétienne ne compte que 46 prêtres. Dans ce contexte, l'élection d'un nouveau pape en devient presque impossible. Lorsque l'empereur Decius meurt en 251, l'étau se desserre autour des chrétiens; en mars de la même année, ils se choisissent un nouveau pape : Cornelius.

Les chrétiens accusés

Le répit est de courte durée. A la fin de 251, une épidémie de peste se répand. Successeur de Decius, l'empereur Gallus invoque la colère des dieux pour accuser les chrétiens: comme souvent dans l'histoire, une minorité qui affiche ses différences devient le bouc émissaire.

La répression reprend donc avec encore plus de vigueur, car les réfractaires sont maintenant systématiquement mis à mort. Le pape Cornelius est interpellé et présenté au tribunal en tant que chef de l'Eglise. Celui-ci tente de le convaincre de renoncer à sa



foi : il sauverait sa tête. En vain ! Cornelius persiste et dès lors, la sentence ne peut faire de doute : la mort.

C'est à Centumcellæ (Civitavecchia, près de Rome) et en martyr de la foi que Cornelius aurait été exécuté en juin 253. D'autres textes, notamment de l'évêque de Carthage saint Cyprien, attribuent sa mort à de mauvais traitements, et la situent en septembre de cette même année.

Son corps aurait été secrètement conservé dans les catacombes romaines par les adeptes d'une Eglise qui n'abandonne pas son combat.

De Rome à Leeuw !

Les reliques de Cornelius, entre-temps canonisé, aboutiront à l'église conventuelle du monastère de Klein-Bijgaarden à Leeuw-Saint-Pierre. Quand et comment ? Mystère... Cependant, dans un document daté de mai 1699, l'évêché de Malines confirme l'authenticité des reliques et reconnaît le culte de saint Corneille.

En 1795, nos régions sont intégrées à la république française ; le régime est anticlérical et le monastère sera fermé en 1797. Les objets religieux sont alors transférés à l'église Saint-Pierre. Les reliques du saint sont du voyage et y sont toujours exposées aujourd'hui.

Un guérisseur polyvalent...

Chaque année, le troisième dimanche après Pâques, a lieu la célébration d'un culte dédié à ce saint que les fidèles invoquent particulièrement pour les guérir ou les protéger de certaines maladies. C'est ainsi que saint Corneille est spécialement sollicité contre les rhumatismes, les œdèmes, les crampes, les convulsions, la stérilité, la cécité, la coqueluche, les névroses et les fractures. ■

Bibliothèque francophone



L'équipe de la bibliothèque

Organisée par l'asbl Association Culturelle de Leeuw-Saint-Pierre, la bibliothèque francophone accueille ses visiteurs chaque samedi (non férié) de 9 h à midi. La collection de livres qui est offerte en lecture compte plusieurs milliers de titres de tous les genres. Parmi ceux-ci, de nombreuses nouveautés ainsi que les principaux ouvrages récompensés par des prix littéraires. L'inscription est gratuite et un prêt de livre, pour deux semaines, est consenti moyennant une modique redevance de 0,20 €.

Renseignements : 02/377.18.14

Primes sociales

Les habitants de la commune, inscrits au registre de la population et qui sont soumis à la taxe sur les poubelles, peuvent dans certains cas obtenir une compensation sous forme d'une «prime sociale» que le Conseil communal a décidé de verser jusqu'en 2012.

L'obtention de cette prime annuelle est conditionnée par le paiement, au préalable, de la taxe «poubelle» pour l'année en cours. Son montant est de :

- pour une famille qui perçoit des allocations familiales :
 - 30 € si elle compte trois enfants.
 - 40 € si elle en compte quatre.
- pour un ménage où l'un des deux partenaires bénéficie du statut de VIPO : 30 €.
- pour un ménage où l'un des deux partenaires est reconnu handicapé à au moins 66% : 30 €.
- pour un isolé qui bénéficie du statut de VIPO : 20 €.
- pour un isolé reconnu handicapé à au moins 66% : 30 €.

Associations francophones

Aucune activité citée ci-dessous n'est soutenue par la commune de Tervuren. www.infotervuren.be

• TRAIT D'UNION

le bulletin d'information francophone

Trimestriel réservé aux habitants (programmes des associations culturelles francophones; informations sur la commune et le Conseil communal; courrier des lecteurs; petites annonces; baby-sitting...).

Abonnement (4 numéros) : 10 € au n° 310-0155797-04 de TRAIT D'UNION, Tervuren.

Vade-mecum de Tervuren (guide pratique pour mieux connaître Tervuren et l'administration flamande) distribué aux abonnés lors de la Fête de la Communauté française.

• BIBLIOTHÈQUE FRANCOPHONE

Prêt gratuit de livres récents, tels les derniers Goncourt, Femina... Premier lundi du mois de 14h à 16h ou sur rendez-vous. (tél. 02/767.74.45).

Oude Leuvensebaan 6 - 3080 Tervuren

Contacts : 02/767.74.45 - 02/767.51.50 - 02/767.50.15

• EX-DUCERE

Soutien à la parentalité

Conférences organisées par deux jeunes mamans avec le soutien de l'asbl Vie et Culture Tervuren :

- 3 octobre à 20h : *Donner du sens aux règles de vie en famille* par Georges van der Straten.

- 7 novembre à 20h : *Etre père aujourd'hui* par Philippe Béague.

- début 2008 : *Du bon usage de l'autorité : entre punir et laisser faire - Ado, as-tu confiance en toi ? - Les jeunes face à internet : faut-il avoir peur des cybermondes ? - Etre parents et rester couple.*

Lieu : Théâtre du Centre Communautaire de Joli-Bois, avenue du Haras, 100, 1150 Woluwe-Saint-Pierre (vu l'inaccessibilité des salles communales aux associations de Tervuren utilisant une autre langue que le néerlandais dans leurs publicités).

Abonnement au cycle : 45 € au n° 363-0163931-41 de Ex-ducere.

Contact : exducere@gmail.be 02/736.66.62; 02/351.07.82

• RENCONTRES CULTURELLES DE TERVUREN ASBL

Visites guidées (02/767.99.69)

Programme dans Trait d'Union et dans www.infotervuren.be

Egalement :

- **cours de céramique** (02/771.51.58)

- **cours de bridge** (02/767.57.48)

- **cours d'anglais** (02/767.20.88)

• VIE ET CULTURE - Tervuren ASBL

Promenades, visites guidées, conférences, art floral...

(0494/204.375, 02/767.96.73) 16 septembre : Bonlez

14 octobre : Bertem...

Peinture sur porcelaine (0486/365202)

eutonie (02/767.52.42),

initiation à la marche nordique (0498/371.432).

Organisé à Tervuren

Exposition : Henry Van de Velde et Tervuren au musée communal Ferme de Melin, Melijndreef 6, Tervuren, samedi et dimanche de 14h à 17h.

Dimanche 9 septembre : Open Monumenten Dag (Journée du Patrimoine flamand, thème «Habiter») : ouverture au public de demeures privées. Inscription indispensable: Toerisme Tervuren, Markt 7 - 02/769.20.81 - toerisme@tervuren.be

Samedi 20 octobre : promenade Halloween

Promenades guidées en néerlandais, français, anglais, allemand. Inscription à pd 10 septembre (nombre de places limité). Toerisme Tervuren, Markt 7, 02/769.20.81 toerisme@tervuren.be

Dimanche 28 octobre : Fête de Saint Hubert (gratuit) avec trompes de chasse. 10h30 : messe (église St-Jean), puis bénédiction des animaux (caserne Panquin).

Vendredi 16 et samedi 17 novembre : musique live dans les cafés.

Numérisation de l'Archive Sonore Ethnomusicologue du Musée Royal de l'Afrique Centrale.

Sur www.music.africamuseum.be informations sur les instruments de musique d'Afrique centrale et sur les archives sonores du MRAC (2255 heures, depuis 1911).

Le Musée d'Afrique centrale et le parc de Tervuren

Le gouvernement Verhofstadt a décidé de consacrer 66.500.000 € à la rénovation de ce musée quasi centenaire (1910). Dans la foulée, la Régie des Bâtiments étudie l'ensemble du site (étangs, jardin à la française, bois,...); les travaux nécessaires au renforcement des berges des étangs (estimation: 1.300.000 €)

La Maison espagnole



Ancien moulin Gordaal surnommé ainsi parce que les bâtiments actuels, inoccupés depuis 1981, ont dû être reconstruits vers 1620, sous les Habsbourg d'Espagne. La Région Flamande, concernée ici, compte la restaurer dans son état du XIXe siècle, sans machinerie ni bief, pour en faire un bâtiment fonctionnel non encore défini, en tout cas ni guinguette, ni maison de garde, comme ce fut envisagé antérieurement.

Le musée Het Schaakbord n'existe plus.

Installée dans la maison du notaire Edmond Duvignaud, la collection de tableaux de l'« Ecole de Tervuren » a dû être évacuée dans d'autres locaux, le propriétaire devant déménager pour raisons de santé; il est d'ailleurs décédé le 13 juillet dernier. Reste à espérer que cette remarquable collection trouvera prochainement asile ailleurs.

TERVUREN - Vie communale

Présentée comme saine avant les élections communales d'octobre dernier, la situation financière de la commune devient préoccupante au Conseil communal du 6 février:

- frais de personnel (+ 61 % en 6 ans) et de fonctionnement (+ 58 %) supérieurs aux revenus (+ 18 %).

- réserves de l'Interrand et de l'OCMW (CPAS) entièrement consommées lors des 6 dernières années pour leur fonctionnement propre. Les transferts de la commune vers ces organisations vont devoir fortement augmenter à partir de 2007.

- l'augmentation des taxes et des impôts (en moyenne, 400 € de plus par ménage) voulue par la majorité GT-VLD- CD&V-NVA pour aménager des lieux de rencontre et spectacles où... n'ont pas accès les associations faisant leur publicité dans d'autres langues que le néerlandais !

- centimes additionnels : 700 à 975 (+ 39%).

- impôt des personnes physiques : de 5,70% à 6,70% (+ 17,5%).

- ramassage des déchets : de 52 à 65 € (+ 25%).

- taxe sur les secondes résidences : de 500 à 650 € (+ 30%).

- taxe sur les piscines (longueur x largeur x profondeur x 1,25 €/m³) et sur les tennis privés (60 €).

Tout cela correspond-il aux raisons invoquées dans le Burgerkrant pour expliquer la confiance des électeurs au VLD : saine gestion, impôts modestes ?

BON À SAVOIR : la police est accessible 24h sur 24 (02/767.30.00)

Cas urgents (hors de l'ouverture du guichet) : téléphone mural à droite de l'entrée du commissariat (Markt 7) pour l'envoi de l'équipe d'intervention.

PISCINE COMMUNALE (Paardenmarktstraat) fermée au 1er septembre

But : économiser 25.000 € par an en frais de personnel et 15.000 € en frais de fonctionnement. La piscine sera désormais réservée aux écoles et aux associations flamandes. Une pétition circule contre sa fermeture au public : www.zwemtervuren.be

LE SPORT POUR TOUS, MAIS PAS AU MÊME PRIX ?

Au conseil communal du 5 mai, le Collège des bourgmestre et échevins a proposé de reconduire le Gemeentelijk sportraad (Conseil du sport),

dont il présente les statuts :

- art. 2, l'objectif du conseil: promotion des activités sportives, physiques et de plein air au bénéfice de tous les habitants de la commune.

- art. 5, composition de son assemblée générale : tous les acteurs qui encouragent le sport en néerlandais...

- art. 8, ses membres : doivent répondre aux critères de l'article 5.

Les organisations sportives non-néerlandophones ne peuvent donc pas participer à la gestion de la vie sportive ni accéder aux avantages accordés aux membres du Sportraad.

Cette politique vise-t-elle l'intégration de tous les habitants de Tervuren ou leur assimilation ?

A l'OCMW (CPAS)

Pour assurer la représentation de l'opposition au Bureau, le groupe UNION (2e en importance !) se sachant exclu d'avance parce que représentant les « allophones » (les 48 % d'habitants n'usant pas uniquement du néerlandais chez eux), a soutenu la candidate de Groen-SPa, élue au détriment du second candidat de GT/VLD : la première « rupture du front flamand » à Tervuren, déplore le VLD qui ignore aussi la diversité culturelle de Tervuren.

Les élus d'UNION Tervuren à votre service

CONSEIL COMMUNAL

- Christian Van Eyken (chef de groupe au conseil communal)
- Benoît Valentin (président du Bureau)
- Pierre Thienpont
- Valentine Micha
- Renaud de Jamblinne de Meux
- Geoffroy de Schaetzen

CPAS

- Caroline Schellekens
- Els Debulpaep

NOUVEAU: revue de presse électronique sur vos communes, province, région. Les grands dossiers de la Périphérie. Pour l'obtenir envoyez un courriel à carrefour@scarlet.be

POUR TOUS LES FRANCOPHONES VIVANT DANS LA PERIPHERIE

Restez en contact avec l'actualité culturelle de votre communauté

Je désire m'abonner au magazine culturel régional Carrefour qui est distribué dans la Périphérie bruxelloise.

Je verse ce jour la somme de 8 euros/an au compte n° 068-2044200-49

Signature :

Nom :

Adresse :

A renvoyer à Carrefour Magazine - Boîte Postale 44 - 1640 Rhode-St-Genèse



Trimestriel d'information

édité par l'a.s.b.l. Carrefour des Associations locales
100.000 exemplaires distribués dans toute la Périphérie bruxelloise

**abonnement : 8 euro/an
compte n° 068/2044200/49**

Boîte postale 44 - 1640 Rhode-Saint-Genèse - Internet : www.carrefour.be

Tél : 0475 / 58 01 93

Editeur responsable : Christian Dercq Av. de Broqueville 22, 1200 Bruxelles

Conférences et voyages

Vie Féminine et l'Union des pensionnés vous invitent à leurs réunions hebdomadaires, à leurs conférences (la prochaine : Voyage en Chine) et à leurs prochaines excursions (Barrages de l'eau d'Heure).
D'autres activités et plus d'infos: 02 267 25 56

Le théâtre à Beauval

Septembre aura sonné la rentrée des deux sections du théâtre de Beauval. Elles mettent en chantier leurs prochains spectacles.

Le théâtre des enfants reste fidèle à l'auteur canadien Luc Boulanger et prépare pour la fête de St Nicolas « Le Noël des étoiles » qui réservera sa



Les mouvements de jeunesse de Beauval accueillent vos enfants

Les valeurs fondamentales du mouvement créé par Baden-Powell il y a juste 100 ans sont véhiculées à Beauval depuis 1968 par les unités scout et guides. Nous accueillons vos enfants (garçons et filles) : de 6 à 8 ans chez les baladins, de 8 à 12 ans chez les louveteaux, de 12 à 16 ans chez les scouts, de 16 à 18 ans chez les pionniers Si vous avez la « fibre Baden-Powell », nous sommes également à la recherche d'animateurs pour renforcer nos équipes d'encadrement...

Contact et Infos : 0478/475106 ou 0475/791089 ou 0474/982517

part de rêve en décembre prochain. «Autre chose», la section des adultes, proposera pour sa 26e saison «La ballade des planches» une comédie de Jean-Paul Alègre. Une réflexion complètement déjantée sur le théâtre, sorte de «Silence en Coulisses» mais disséquée par l'autre bout de la lorgnette.

Hilarant mais tellement juste et de plus très original. Autre chose, en quelque sorte.... Les représentations sont prévues, comme chaque année, dans le courant du mois de mars. Nous ne manquerons pas de vous en reparler...

Contact : 02 267 44 34

ZAVENTEM - Conseil communal

• Nouvel entrepôt pour le Service Technique

A construire sur l'ancien site Iverlek (déjà racheté et rénové par la commune) : budget prévu : 1.250.000 €, mais une rallonge a été demandée au Conseil communal du 25 juin: 1.035.000 € (un supplément de plus de 40 % !).

• Circulation près d'Ikea

- Un rond-point sera créé près de la chaussée de Louvain, de manière à fluidifier la circulation (il est temps !).

- Les égouts seront eux aussi modernisés ; des pistes cyclables et trottoirs seront installés (jusqu'à Ikea). Durée des travaux : 18 mois Démarrage : en ce mois d'août (à voir). Coût total (à ce jour) : 4.600.000 € ttc.

• Ecoles primaires

Nouveau règlement de travail présenté au conseil communal du 25/6/07 : la NVA veut y inclure une référence au caractère flamand de la

commune. Anodin ? Dans ses commentaires la NVA ajoute qu'il est inacceptable que des profs parlent parfois une autre langue avec des parents... Inclure une obligation linguistique dans un tel règlement, n'est-ce pas y glisser un motif éventuel de faute grave, donc de licenciement des professeurs compréhensifs et donc de radicalisation du corps enseignant ? Gageons que les nombreux ressortissants européens et autres étrangers apprécieront ce signe d'ouverture typiquement flamand. Echevine de l'Enseignement, Madame Holmans a heureusement plaidé la tolérance et l'ouverture aux autres, en précisant qu'utiliser une autre langue est parfois nécessaire pour bien se faire comprendre de parents « allochtones ». Bravo pour ces paroles qui prouvent qu'il y a des Flamands pleins de sagesse et de courage... mais elle n'est pas parvenue à imposer cette vision humaniste de l'école !

• La police de Zaventem à l'heure écologique

Bonne nouvelle : la commune va acquérir un nouveau véhicule équipé d'un moteur hybride (essence/électricité). On ne peut que s'en réjouir et encourager ce genre d'initiatives soucieuses de notre environnement. Hem... les avions, c'est pour quand ?

• Taxis à l'aéroport

Le collège a décidé d'élargir la concession de 20 taxis passant ainsi d'un système de «part-time» à «full-time» à l'aéroport. Question de l'UF au collège: quelles compagnies sont concernées? Le bourgmestre s'est limité à citer un chiffre de 8 à 9 compagnies (sans les nommer), mais – oh ! serait-ce un indice? – Mr Miseur, conseiller VLD exploitant lui-même une compagnie de taxis, quitte opportunément la séance pour quelques instants...

Un bon démineur n'est pas d'office un bon historien !

Dans l'interview fracassante par laquelle il confirmait sa retraite politique, **Jean-Luc Dehaene** a imputé aux francophones la responsabilité de leurs déboires ultérieurs :

- en 1932, ils auraient refusé le bilinguisme généralisé. Seuls, à notre connaissance, des historiens francophones ont réagi aussitôt à cette vision des choses en limitant celui-ci aux organes centraux de l'Etat ; mais in tempore non suspecto, des historiens flamands tels Els Witte et Jan Craeybeckx dans leur Politieke geschiedenis van België (1985) avaient bien montré que le partage de la Belgique entre deux régions unilingues (sauf Bruxelles et ses voisines) appliquait le « Compromis des Belges » conclu par Kamiel Huysmans et Jules Destrée (1929), la seule concession obtenue par celui-ci étant la possibilité d'adaptation de la «frontière» linguistique en fonction des recensements décennaux de la population ;

- résultant du refus illégal de près de 300 bourgmestres flamands d'organiser le recensement linguistique, la « frontière » fut fixée en 1963 : en citant le cas de La Hulpe restée unilingue, l'ancien Premier ministre oublie (?) de dire que si la Flandre a hérité alors de 18 communes à facilités pour les francophones (dont les Fourons), la Wallonie en a eu 17 (13 pour les Flamands, 4 pour les germanophones), sans compter les 25 communes germanophones de Wallonie où ce sont les francophones qui en bénéficient. Où est le déséquilibre ?

- en 1963 toujours, c'est devant le tollé soulevé en Flandre par la proposition du Premier ministre Théo Lefèvre d'intégrer 6 communes de la Périphérie à Bruxelles qu'elles ont reçu des facilités, formant un arrondissement séparé en attendant que se règle leur sort en 1970, où elles furent rattachées à la Flandre sans tenir compte de la réalité de leur population. On n'a pas fini d'en voir les effets, apparemment... ■

Elections législatives du 10 juin

Un scandale de plus : les listes des candidats francophones pour le Sénat n'ont pas été affichées à Zaventem ! Serait-ce pour empêcher les électeurs de voter pour des listes francophones ? A votre avis ?

Heureusement, de nombreux électeurs ont manifesté ouvertement leur mécontentement envers cette N-ième atteinte à la démocratie. Des plaintes ont été enregistrées, photos à l'appui ; vos élus francophones resteront attentifs aux suites qui leur seront données.

Ceci dit, les partis francophones ont encore progressé dans notre canton, preuve que, quoi qu'ils fassent, l'agressivité ou les moqueries flamingantes ne font pas reculer leurs électeurs ! On peut d'ailleurs se demander si elles ne contribuent pas au contraire à renforcer l'union des



francophones en démontrant sa nécessité. Merci à tous ceux et celles qui ne se laissent pas intimider : vous aidez la démocratie!



Comptes 2006: où sont passés 1.700.000 € ?

La commune ayant octroyé une concession à Vivaqua (ancienne CIBE, compagnie bruxelloise des eaux), elle devait toucher des droits d'exploitation d'un montant de 2.400.000 €. Cette rentrée a été imputée dans les recettes ordinaires de 2006, alors que, selon la nouvelle receveuse communale, cette somme aurait dû rejoindre les rentrées extra-ordinaires (lisez rentrées d'investissement et non courantes).

Jusque là, rien de bien particulier ... oui, mais ... la correction soumise au conseil communale donne ceci :

Budget ordinaire :
- 1.700.000 €
Budget extraordinaire :
+ 179.414 €

De quoi inquiéter les conseillers communaux, hein : 1.700.000 € transformés en 179.414 € ! Où

donc est passée la différence ? Interrogé en séance du 25/6/07, le nouvel échevin des finances, Eric Van Rompuy (CD&V), n'a pas convaincu le groupe UF (s'est-il seulement convaincu lui-même ?) qui a donc rejeté la correction proposée. L'UF a demandé des explications à la receveuse communale, explications que l'UF attend toujours au moment de rédiger cet article...!

Familles nombreuses : la rentrée = primes !

N'oubliez pas de surveiller le journal «Gemeenteberichten» après les vacances !

En effet, vous y trouverez les conditions pour obtenir les primes pour familles nombreuses :

- 50 € sur la facture d'eau
- 1 rouleau de sacs

poubelle blancs gratuit (valeur : 20 x 1,5 € = 30 €).

- 1 rouleau de sacs bleus gratuit (valeur : 20 x 0,75 € = 15 €).

Outre les conditions d'octroi, vous trouverez dans le journal communal la date limite pour réclamer ces avantages (traditionnellement au 1er novembre). Patientez ou contactez vos élus UF.

A rater d'autant moins que nous devons déjà payer l'accès au parc à conteneurs, les sacs ET la taxe annuelle sur l'enlèvement des immondices (contre l'avis de l'UF) !

Sans oublier que les fréquences de ramassages sont déplorables !

Vos élus au conseil communal

Van Cauwenberghe Patrick • FDF • patvancau@yahoo.fr
Mahaux Claire • cdH • clairemahaux@yahoo.ca
Thomas Olivier • Indép. • volmalt@skynet.be
Petrilli Nicole • PRL • nicole.petrilli@hotmail.com
Brams Stéphane • CD • stephbrams@hotmail.com
Pilate Véronique • FDF • d.lahaye@skynet.be

Et au CPAS

Joëlle Junck • FDF • joellejunck@gmail.com
Cédric Everard de Harzir • Indépendant • everarc@hotmail.com

Où travaillent les Brabançons flamands ?

Plus de 58% travaillent dans une autre province, et en premier lieu à BXL plus d'un quart des travailleurs actifs, 8 % en province d'Anvers et 2 % en Wallonie, très majoritairement en Brabant Wallon. A l'inverse qui vient travailler en Brabant Flamand, en tête des bruxellois, 7,8%, principalement à Zaven-tem, dans et autour de l'aéroport, ensuite des travailleurs issus du Brabant Wallon, 6%, devant les Limbourgeois. Plus de détails sur le site du Service Fédérale Economie.

La Médiathèque de la Communauté Française :

Cette vénérable institution, financièrement menacée, doit se renouveler. Il serait très dommageable que ses collections, immenses et uniques par leur complétude et leur diversité, soient un jour

prochain démantelées, éparpillées, et cessent finalement de nous être accessibles.

Une pétition vise à obtenir une augmentation de la participation publique dans le financement de la Médiathèque. Vous pouvez lire le communiqué des membres du personnel sur <http://www.mcfb.be/> et signer la pétition sur http://petitions.agora.eu.org/sauver_la_mediathèque/index.html

- **Woluwe-S-P.** 02/773.05.84
- **Uccle** 02/345.54.69
- **Ixelles** 02/647.42.07
- **Braine-l'Alleud** 02/385.08.49

Horaires des bus De Lijn

La ministre Kathleen Van Bempt (SP.a) a confirmé à notre seul député au Parlement flamand Christian Van Eyken (UF) que le gouvernement flamand ne reviendrait pas sur les mesures prises pour néerlandiser le paysage urbain des communes à facilités,

notamment l'affichage des horaires de bus uniquement en néerlandais. Elle se base sur une étude ancienne d'un juriste de la KUL, — estimant que les avis destinés à un public plus large que les communes à facilités devaient être rédigés uniquement en néerlandais, — et pas sur celle commandée récemment par le ministre de l'Intérieur flamand Marino Keulen au professeur Veny (université de Gand)... qui aboutit à la conclusion contraire ? Parce qu'une motion du Parlement Flamand (9 mai dernier) engage le gouvernement à continuer à s'inspirer du principe du statut préférentiel du néerlandais dans les communes à facilités. Une fois de plus, la passion nationaliste l'emporte sur le droit « bétonné » par la Constitution... !

Pourquoi diable les Flamands s'étonnent-ils de la résistance francophone à la scission de BHV ?

Fêtes de Septembre 2007

- **Dimanche 16 septembre** (place de la Paix) : activités organisées par les différentes associations kraainemoises.
- **Judi 20 septembre à 20 h15** Récital de piano par Roberto Giordano, lauréat du Concours Reine Elisabeth 2003 (Schumann, Chopin, Czerny, Schubert, Liszt. Eglise Saint-Dominique (rond-point d'Huart).
- **Du dimanche 23 au 29 septembre** : voyage des Seniors-Kraainem à Annecy. Rens. : 0477/269.691. **Visite de l'Atomium pour les Seniors**
- **12 octobre de 11 à 17 h** Rens.: 0477/269.691 (le soir après 19 heures) 6^{ème} «Parcours des Artistes» **Week-end des 20 et 21 octobre.** **Rens. et inscriptions : 02/731.37.79**



Ateliers actifs

à Rhode Saint Genèse
Piscine et Centre Sportif du Wauterbos

Nouveaux cours
à partir du 10 septembre



- Aquagym
- Natation
- Gym mise en forme
- Gym tonic
- Gym silhouette
- Gym entretien
- Guitare
- Tai ji Quan
- Tennis
- Yoga
- Danse classique
- Chant
- ...

prix démocratiques, inchangés depuis 2004

bouger >
partager >
rencontrer >
progresser >
s'amuser >

INSCRIPTIONS : sur internet ou 0485 14 65 96

www.ateliersgare.be

La guerre des bouchons

Aujourd'hui, près de 200 000 véhicules entrent et sortent de Bruxelles chaque jour... Quatre projets seraient en gestation pour remédier à la saturation du ring de Bruxelles ; leur importance n'échappera pas aux habitants de la Périphérie, tant flamands que francophones.

1. Le plan START

Emanant de la Région Flamande, pas encore définitif, il prévoit le dédoublement du ring nord de Bruxelles, entre

autour de l'aéroport de Zaventem. Les expropriations devraient commencer bientôt... si ce n'est déjà fait : à plusieurs endroits, on peut voir des zones déblayées de toute végétation ou construction. Le début des travaux est prévu pour 2009 et la mise en service totale deux à trois ans plus tard.





bourgmestre d'Auderghem et député régional MR, il n'est pas normal qu'un tel projet soit mené sans étude d'incidence, compte tenu, notamment, de l'accord de coopération entre Régions sur la gestion du Ring. Le ministre bruxellois S.P.A de la mobilité, Pascal Smet, a déclaré que la Région avait bien été

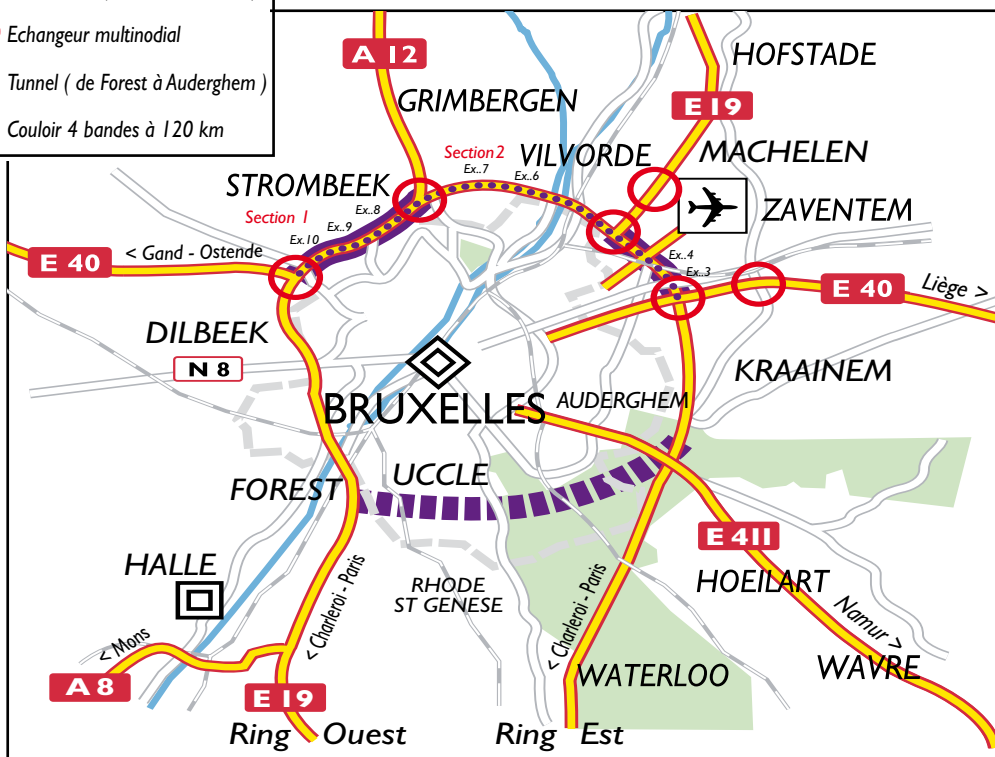
20%. C'est la leçon qu'on peut tirer d'expériences étrangères déjà anciennes, telles l'entrée autoroutière de Toulouse en venant d'Albi ou les accès aux villes norvégiennes.

Même si l'idée n'est pas à l'agenda, elle suscite déjà de vives réactions. Dans le camp des automobilistes, Touring la rejette. Première raison : les automobilistes paient déjà une douzaine de taxes différentes. Seconde raison : l'on discute actuellement de l'introduction d'une vignette et de l'imposition des véhicules en fonction de leur impact sur l'environnement.

Ministre bruxellois de la Mobilité, Pascal Smets concède qu'il existe bien une étude d'incidence sur un éventuel système de péage. Il ajoute toutefois qu'il y est complètement opposé car cela pourrait conduire les entreprises de la capitale à sortir de la ville. Le ministre bruxellois Guy Van Hengel, comme son confrère Charles Picqué, déclare que «ce débat n'a jamais été à l'ordre du jour du gouvernement bruxellois».

PROJET "START"

-  + 4 bandes (2 ext. à 70 km/h)
-  Echangeur multinodal
-  Tunnel (de Forest à Auderghem)
-  Couloir 4 bandes à 120 km



les autoroutes d'Ostende et de Liège, pour favoriser le déploiement économique de la zone de Zaventem. Chaque sens de circulation devrait accueillir deux bandes supplémentaires destinées à absorber le trafic «local». Les six voies (2x3) initiales du ring actuel n'auraient alors plus accès aux sorties intermédiaires, mais bien aux échangeurs multinodaux. Le plan comprend aussi l'installation de treize lignes radiales de bus rapides et un diabolio ferroviaire

Deux soucis majeurs : d'une part, l'impossibilité d'augmenter aisément la capacité du viaduc de Vilvorde sans en construire un autre ; et d'autre part, le fait que rien n'est prévu au-delà de l'autoroute de Liège (E40)... pour l'instant ! Les 10 voies de circulation devraient ainsi se « retrécir » à 6 (parfois 4) pour tout l'est et sud-est de Bruxelles. De nombreuses voix se sont élevées à Bruxelles. Ainsi, pour Didier Gosuin,

consultée et n'avait pas émis d'objection à condition que l'on ne ferme pas les sorties 8 et 9 du ring et que l'on n'augmente pas la capacité des autoroutes entrantes.

2. Un péage à Bruxelles ?

Avec un portique aux quarante principaux points d'accès à la ville, on peut espérer faire chuter la pression automobile de

3. Le projet de la «Croix de Willebroek»

Datant de 2002, ce projet est relancé par le lobby routier Belgian Road Federation : doubler le ring grâce à un réseau de route de quatre bandes (2x2) allant de Hal vers le sud de Bruxelles (pour continuer ensuite vers Nivelles et Grez-Doiceau par la RN25) et vers le nord jusqu'à la Croix de Willebroek (sud d'Anvers).

La perspective de ces travaux titanesques est loin d'être acquise

si l'on en croit les déclarations des politiciens flamands et bruxellois compétents. Hilde Crevits, porte-parole de la ministre flamande des Travaux publics, a précisé que le projet n'existait pas dans les plans d'aménagement du territoire de la Flandre. La ministre bruxelloise de l'Environnement Ecolo Evelyne Huytebroeck ne clame pas sa joie non plus, arguant des dangers en matière de pollution atmosphérique de tels chantiers. Pour elle, il serait

préférable «que l'on investisse dans des alternatives à la route». On peut en dire autant du projet suivant, lancé par le même lobby.

4. La construction d'un tunnel

Ce tunnel, dont le coût s'élèverait à environ un milliard €, relierait Forest à Auderghem en passant par Uccle. Il serait financé par un péage entre 1 et 3 €.

Jugé impayable, ce projet est celui qui suscite le plus de réactions négatives. Les communes concernées s'inquiètent en effet de l'impact sur la qualité de vie.

La plupart des responsables politiques compétents s'accordent d'ailleurs dans ce sens: le prix exorbitant d'un tel tunnel et la difficulté des travaux, mettant en particulier en péril la bappe phréatique et la forêt de Soignes, classée

depuis 1959 et par son statut internationalement reconnu de Zone spéciale de conservation Natura 2000 (puits d'aération, sorties de secours et autres en zone de lisières...).

S'ils paraissent les plus fous, ces deux derniers projets sont des ballons d'essai... qui risquent de se réaliser si on ne poursuit la politique de réduction du trafic routier en faveur du transport ferré. ■

Actu

Goed bestuur ?

N'ayant toujours pas été officiellement nommés par le ministre de l'Intérieur flamand après huit mois, les bourgmestres de Kraainem, Linkebeek, Rhode et Wezembeek n'exercent la fonction pour laquelle les électeurs les ont massivement choisis qu'à titre provisoire. Officiellement pour vérifier si les conseils communaux se déroulent bien en néerlandais (ils sont francophones) : un moyen de sanctionner les communes à facilités où les convocations électorales ont été envoyées dans la langue de l'électeur ? Même pas, puisque la bourgmestre de Rhode qui les avait envoyées à tout le monde en néerlandais fait partie de la « bande des

quatre » ! Alors ? Sans doute un moyen de compliquer la gestion communale pour clamer ensuite que les francophones sont incapables de l'exercer...

C'est le cas partout, mais particulièrement à Rhode où, en attendant une décision de la tutelle régionale pour répartir les postes échevinaux, la bourgmestre ff. Myriam Delacroix-Rolin a cumulé toutes les fonctions de gestion quotidienne du Collège jusqu'en août, tout en réunissant régulièrement celui-ci. Mais c'est intenable à la longue : tout tourne au ralenti et il a fallu passer à la répartition des postes.

Comme dans les trois autres communes arbitrairement sanctionnées, l'échevin resté sur la touche tant que

la bourgmestre n'est pas officiellement nommée, — en l'occurrence Georges Clerfaÿt, — s'impatiente. Curieusement, au CPAS, le président Xavier Deleenheer, pourtant tout aussi francophone, a été immédiatement reconduit dans ses fonctions. Sans doute parce qu'il serait gênant pour l'image de la Région Flamande de paralyser un organisme d'aide sociale...

Toujours est-il qu'on a là un «bel» avant-goût de la scission de BHV. Puisse-t-il ouvrir les yeux aux derniers sceptiques: la « bonne gouvernance » (goed bestuur) dont se vantent tant les politiques flamands s'arrête avant le respect des droits des francophones. Puisse-t-il ouvrir les yeux des derniers sceptiques... ■

Dilbeek la plus peuplée

Dans l'arrondissement administratif de Hal-Vilvoorde, ce n'est ni Vilvoorde (37964), ni Hal (35108) qui est la plus peuplée autour de Bruxelles mais Dilbeek avec 39585 habitants au 1 janvier 2007. Grimbergen (34320), Leeuw St Pierre (30929), Asse 29324), Zaventem (29043), Overijse 24164) et Beersel (23578) font partie des communes les plus peuplées de la région. Pratiquement toutes les communes ont accueilli plus d'habitants, sauf les communes à facilités ou l'on assiste à un léger tassement, mais Wemmel en gagne 222, Rhode 48 et Bever 25 de plus que l'an dernier. ■

Le service 100 de Leuven souhaite une prime linguistique

Le responsable du service d'urgence du Brabant Flamand plaide pour que son personnel reçoive une compensation financière parce qu'il doit régulièrement parler français. Plus d'un appel sur trois est effectué dans une autre langue que le néerlandais, le plus souvent en français, une proportion qui ne cesse d'augmenter.

Rhode-St-G.

Découvrir les sports ballons

Vos enfants ont envie de découvrir les sports de balle et de ballons, apprendre les règles de base, sous forme de jeux, d'appivoiser l'espace et de contrôler leur corps. Les animateurs de Rhode Basket 2001 les attendent les mercredis de 14 à 15 h pour les 5-8 ans et de 15 à 16 h pour les 9-12 ans.

Contact: 0475 58 01 93 ou 0477 89 35 28.

L'agenda des séniors

- **Le 11 septembre**, à la découverte de la Ville de Luxembourg, capitale européenne de la Culture. Départ 8 h gare de Rhode, en car de luxe.

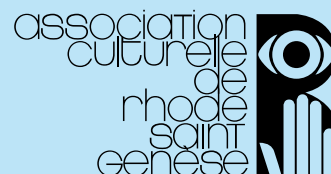
- **Le 9 octobre**, excursion au pays de la Lesse et de la Lomme (visites des grottes de Han, d'une autrucherie...). Départ gare de Rhode à 8h30

- **Le 15 novembre** à 15 h conférence : Comment bien manger à tout âge, au Centre de Service du Verger (68 Av de la forêt de Soignes)

- **Le 20 décembre**, à 14h30, goûter de Noël, précédé d'un spectacle au Verger

Contact: 02/358 47 78 de préférence entre 8h30 et 10 h ou après 18h.

Saison 2007 – 2008 (1^{ère} partie)



MIDIS DE RHODE (le mardi de 12h30 à 14 heures au Centre culturel Wauterbos, rue de Wauterbos à Rhode-Saint-Genèse)

- 9 octobre **Les Anjou, une dynastie pour l'Europe, source d'éclats et de majesté,**
par SYLVIE ESTEVE licenciée en Histoire de l'Art Université d'Aix en Provence
- 23 octobre **Le Clonage humain : mythes, fantasmes et réalités,**
par GISELE VAN DE VYVER biologiste, professeur émérite de l'ULB
- 6 novembre **Les mutations des villes américaines et leur influence sur l'urbanisme européen,**
par JEAN-MICHEL DECROLY, géographe, docteur en Sciences, professeur à l'ULB
- 20 novembre **L'Eau ou la Guerre,**
par RICCARDO PETRELLA professeur émérite à l'UCL,
secrétaire du Comité International pour le Contrat Mondial de l'Eau
- 27 novembre **Le réveil de la guerre froide : la confrontation entre l'Occident et la Grande Russie**
par JACQUES RIFFLET, professeur de Droit, de Politique internationale et d'Analyse des facteurs religieux
- 11 décembre **Des rencontres qui bouleversent,**
par MICHÈLE CÉDRIC ex-journaliste à la RTBF, animatrice de « Dites-moi »

Entrée : 6 euros – Cartes de 6 séances au choix : 30 euros – Sandwiches et boissons dès 11h45

EXPLORATION DU MONDE (le vendredi à 20h30 au Centre culturel Wauterbos à Rhode-Saint-Genèse)

- 28 septembre **THAÏLANDE, un autre regard** par PATRICK BERNARD
- 26 octobre **TIBET, Ladakh et Cachemire** par GUY COUSTEIX
- 16 novembre **VENISE** la magnifique par VINCENT HALLEUX

Abonnement aux 6 séances : 40 euros – Réduction (jeunes et 3^{ème} âge) : 30 euros

Abonnements en vente à la Bibliothèque Charles Bertin, parvis Notre-Dame 5, à la Librairie Papparazzi, rue de la Fontaine 27 ou par virement au compte n° 210-0316292-27 de l'Association culturelle en mentionnant clairement la catégorie souhaitée.

Prix à la séance : 8 euros – Réduction (jeunes et 3^{ème} âge) : 6 euros

VISITE GUIDÉE

Le mardi 13 novembre à 10h30 Au Palais des Beaux-Arts, 23 rue de Ravenstein à Bruxelles
« **Le Grand Atelier – Chemins de l'Art en Europe (Ve au XVIII^e siècles)** »

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : aux Midis de Rhode ou à la Bibliothèque Charles Bertin aux heures d'ouverture. (Priorité est accordée aux membres de l'Association culturelle en règle de cotisation)

Pour devenir membre de l'Association culturelle : Il vous suffit de verser 10 euros (7,50 euros pour les personnes âgées de moins de 25 ou de plus de 65 ans) au compte n° 210-0316292-27 de l'Association culturelle de Rhode-Saint-Genèse. Votre contribution nous permet de vous tenir informé de nos activités.

Vous nous encouragez aussi à persévérer dans la tâche que nous avons entreprise il y a 36 ans déjà.

Adresse de courriel : association-culturelle-rsg@skynet.be



Bibliothèque
Charles Bertin

Heures d'ouverture :

Lundi et mercredi de 14 à 18h, jeudi de 15 à 18h

Samedi et dimanche de 10 à 12h30

Parvis Notre-Dame, 5 à Rhode-Saint-Genèse – tél. 02 358 10 53

Adresse de courriel : biblio.bertin@skynet.be

Lundis de la Bibliothèque

- 8 octobre **ROBERT DELIEGE** – « Voyage à Nowhere » et « Intouchables – entre révoltes et intégration »
(publié chez Albin Michel)
- 12 novembre **CATHERINE JACQUES** – « Dictionnaire des femmes belges » (éd. Racines)
- 10 décembre **MICHEL CLAISE** – « Salle des pas perdus » (éd. Labor)

Autres activités

- le 30 septembre **Rhode en fête** – portes ouvertes – prêt gratuit pour les lecteurs inscrits **et une grande vente de livres d'occasion.**
- le 20 et 21 octobre **Fureur de lire** – deux matinées portes ouvertes – prêt gratuit pour les lecteurs inscrits.